

le journal communautaire de la Rive-Sud

POINT SUD

www.pointsud.ca VOLUME 10 - NUMÉRO 3 - 15 Juin 2010

La face cachée du DIX30 Le Chemin des Prairies en furie

Pages 6 et 7



Robert Gladu se voit
refuser un avis juridique
Page 4



Nelligan vu par
Dominique Payette
Page 12

Le service
PARENTEAU
ROUDY PARENTEAU B.A.A.
Agent immobilier affilié
Multi-logements
Résidentiel
Commercial
Succession
Faisons équipe ensemble
Votre confiance, notre expérience
Sutton (450) 651-1079
rparenteau@sutton.com

CÉLÉBRONS NOTRE CRÉATIVITÉ !

Rassembleuse et inspirante, la Fête nationale du Québec nous convie cette année à célébrer les créateurs de chez nous, des femmes et des hommes qui par leurs idées, leur génie et leur savoir faire contribuent à bâtir une société juste et meilleure.

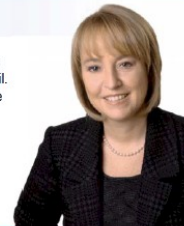
Soyez de la fête les 23 et 24 juin sur la rue Saint-Charles dans le Vieux-Longueuil, et le 24 juin au Parc de la Cité à Saint-Hubert : amateurs publics, artisans locaux, chansonniers, feux d'artifice et artistes de renom vous donnent rendez-vous.

Les membres du conseil de ville de Longueuil se joignent à moi pour vous souhaiter une très joyeuse Fête nationale à Longueuil. Unissons nos voix à celles des organisateurs et célébrons notre appartenance, notre fierté et notre créativité !

Cet été, ça se passe chez nous !

Caroline St-Hilaire, mairesse

longueuil



La face cachée du DIX30

(Note de la Rédaction) - Le Comité des citoyens du Chemin des Prairies à Brossard a produit un document expliquant les méfaits possibles d'un développement urbain mal planifié. Nous avons jugé intéressant et d'intérêt public de le publier intégralement.

Aux lecteurs de juger si cet apport citoyen à l'information locale et régionale mérite d'être mis en valeur.

Le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (*Bape*) est une institution créée par le gouvernement du Québec. Même si le *Bape* n'a aucun pouvoir d'exécution, c'est sur la base de ses recommandations, rédigées dans un rapport final d'enquête, qu'une certification d'autorisation est émise par le ministère de l'Environnement (aujourd'hui renommé sous l'appellation Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sous l'acronyme MDDEP).

Des citoyens et des organismes, lors de ces audiences, travaillent très fort pour produire des dossiers afin de faire valoir leurs opinions et suggestions devant les commissaires du *Bape*. Dans les faits, entre les recommandations du *Bape* et la réalisation des travaux, il y a souvent un délai étalé sur plusieurs années. Cette situation, malheureusement, entraîne un non suivi des travaux par le Ministère qui a un devoir de protéger les populations.

De mai à septembre 1999, des audiences se sont tenues sur l'élargissement et la construction des boulevards à Brossard (<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape135.pdf>).

Désirant se départir de son image de «ville-dortoir», la Ville affirmait que le développement serait constitué de bureaux, d'industries et d'une partie résidentielle (voir figure 3) ; «Le boul. Lepage (maintenant du Quartier) traverserait uniquement des zones à prédominance industrielle : usages industriels, bureaux et industries de haute performance» ... «Le boul. L-01 (aujourd'hui Leduc)... assurerait la

desserte de la zone industrielle prévue dans le secteur L». (page 8 du rapport). Le rapport d'enquête, rédigé par le *Bape*, a été remis au ministre de l'environnement le 17 septembre 1999.



Présentement, dans les secteurs L et C, soit plus de 10 ans après le dépôt du rapport, certains lots des travaux ne sont pas encore terminés. Dans le secteur L, un complexe immobilier de 780 condos est déjà construit ; 450 nouvelles résidences sont en phase de construction, un projet de 1 850 autres est en devenir ainsi qu'une résidence de retraités de plus de 300 appartements et condos est en construction.

De ce nombre, plus de 2 000 habitations ont ou auront comme accès obligé (d'entrée et de sortie) uniquement le Chemin des Prairies sur une distance de moins de 2 km. Aucune nouvelle rue de

desserte n'a été planifiée pour desservir ces nouvelles résidences. Actuellement, le Chemin des Prairies, lourdement handicapé par la circulation est devenue un enfer et trouble énormément le quotidien de ses résidents, particulièrement de la voie ferrée à Taschereau, dont certains y résident depuis plus de 50 ans.

Dans le rapport d'enquête, les commissaires ont manifesté de grandes inquiétudes en rapport avec le caractère particulier du Chemin des Prairies. Leurs appréhensions sont maintenant confir-

monoxyde de carbone) et la convivialité qui existait entre voisins s'est malheureusement dégradée.

Promesse de la Ville

Selon les déclarations de la Ville, rien de tel n'arriverait : «Selon le schéma d'aménagement de la MRC de Champlain (aujourd'hui dissoute due aux fusions-défusions) et le plan d'urbanisme de la ville de Brossard, c'est le boul. Rome qui serait appelé à drainer la plus grande partie de la circulation intramunicipale générée par le secteur L. Le Chemin des Prairies aurait une importance secondaire, et la circulation n'augmenterait pas de façon significative en regard du volume actuel» ... de 1999 ! (page 49).

En octobre dernier, une étude de circulation, faite par une firme spécialisée, a chiffré le nombre de près de 4 000 véhicules qui empruntent le Chemin des Prairies quotidiennement, ce qui se traduit par le chiffre effarant avoisinant les 1,5 million de déplacements routiers/année uniquement sur cette rue résidentielle. À l'échelle planétaire où l'accent est dirigé sur l'environnement, l'air pur, la tranquillité et le respect des collectivités, la ville de Brossard n'a rien fait pour stopper la détérioration de la qualité de vie de ces citoyens fortement pénalisés.

D'autres municipalités de moindre envergure ont rapidement mis en place des mesures d'apaisement de la circulation pour leurs populations; ces mesures où elles ont été appliquées ont eu un impact positif sur la qualité de vie des citoyens; pour n'en nommer que quelques-unes : la rue Fortier à Mont St-Hilaire et la rue Deauville à Candiac.

En plus de revendiquer des applications de mesures de modération de la circulation, dès cet été, des demandes comme l'implantation d'une piste cyclable, l'inversement de la loupe du circuit d'autobus 44 pour sécuriser les usagers

mées. Les autorités municipales n'ont fait aucun suivi de ces craintes anticipées et le Chemin des Prairies, rue résidentielle, est devenu brutalement une rue de transit, à haute circulation et à grande vitesse.

Le Chemin des Prairies y voit circuler de gros camions pour effectuer leurs livraisons au quartier DIX30 et/ou pour se diriger vers l'autoroute 30.

Les propriétaires vivent dans le bruit extrême (pétarade de motos; autos vroum-vroum; véhicules lourds au diesel, camions de livraison au DIX30, etc.), la pollution (poussière et

Le Chemin des Prairies en colère

ainsi que d'autres requêtes ont été présentées mais sont demeurées lettre morte. Le prolongement du boul. Quartier, vers Matte, est sur la table à dessins des ingénieurs-conseils; le consultant at-il été informé des recommandations du *Bape*: «Dans le cas du croisement du chemin des Prairies et du boul. Lepage (du Quartier), la commission considère que la ville devrait s'assurer que la configuration routière de l'intersection tienne compte du caractère patrimonial du secteur», (page 69) ?

À quoi auront servi ces nombreux millions dépensés par le *Bape* puisque le maître-d'oeuvre des travaux, la ville de Brossard, savait pertinemment que lesdits travaux s'échelonnent sur de nombreuses années? Est-ce que cet étalement leur permettait d'apporter des modifications sans en informer le MDDEP et les propriétaires les plus susceptibles d'être affectés par ces changements, soit les résidents du Chemin des Prairies ?

Nombreuses rencontres

Depuis plusieurs mois, de nombreux citoyens se déplacent pour aller rencontrer leur conseil de ville afin de leur manifester leur ras-le-bol puisque la santé et la sécurité, particulièrement pour les enfants et les aînés, sont fortement menacées. Des pétitions ont été présentées mais rien n'y fait. Il faut se rappeler que la réfection du

Chemin des Prairies, où réside une centaine de familles, assument une facture de près de 20 000,00\$, par propriétaire, pour une réfection qui ne date que de 2005. Au rythme d'enfer de cette lourde et haute circulation, les



infrastructures de la rue seront à refaire bien avant son heure.

Où sont passés les édifices à bureaux et industries de haute performance prévus, dans le secteur L, et mentionnés par la Ville lors des audiences du *Bape* ? On les a remplacés par un méga-projet commercial, le DIX30, le Centre Bell, etc. et entourés de développements résidentiels de haute densité. Donc, il est aisé de soutenir que les rues de proximité, particulièrement le Chemin des

Prairies, et certains boulevards déficients, à seulement 2 voies (Grande-Allée, Matte) sur une bonne partie, ne peuvent plus prendre en compte toute cette nouvelle circulation; quant au boul. Lapinière, aussi à 2 voies, chaque

déjà confirmé que ce méga-projet est la source d'un flot de chaleur, comme déjà identifié par La Presse (Charles Côté, 16 août 2009) «10. Échangeur 10/30 - Le fameux Quartier Dix30 laisse sa marque avec une hausse de 10 degrés des températures et un écart de 14 degrés avec les environs plus frais. Avec le succès commercial que connaît ce projet, on peut s'attendre à ce qu'il fasse des petits».

Réparer les erreurs

Il est urgent que la Ville de Brossard répare les erreurs qu'elle a engendrées et que le Chemin des Prairies redevenue ce qu'il était, soit une rue calme, propre, sécuritaire, conviviale, dotée d'un flot de circulation adaptée pour une rue résidentielle. Des arrêts-stop implantés sur des blocs de ciment de construction, au coin d'Orient/Chemin des Prairies, font ombrage à la fierté d'habiter à Brossard. La Ville doit prendre ses responsabilités et appliquer des mesures d'apaisement de la circulation permanente, avec des aménagements paysagers, car les citoyens du Chemin des Prairies vont aller jusqu'au bout de leurs revendications car cette cause est juste et noble.

Le Comité des citoyens du Chemin des Prairies
www.chemindesprairies.com
chemindesprairies@gmail.com

Le nombre de visiteurs/année du Quartier DIX30 frôle présentement les 11 millions et, à maturité, atteindra le chiffre faramineux de 22 millions. Il est







Célébrons notre créativité!

Depuis 400 ans, elle s'exprime avec force
dans notre culture et notre langue communes.
Bonne Fête nationale!

Marie Malavoy
Députée de Taillon
www.marie-malavoy.com

Bernard Drainville
Député de Marie-Victorin
www.bernarddrainville.org